

ÉTUDES Vin et Cidre



Février 2022

Synthèse des facteurs de compétitivité sur le marché mondial du vin – Veille concurrentielle vin 2022

Les résultats de la veille concurrentielle 2022 sont particulièrement marqués par la reprise économique post crise sanitaire. Après plusieurs mois difficiles, les échanges ont pu reprendre leurs niveaux pré-crise voire même les dépasser. Dans ce contexte, les échanges de vin ont atteint 112 millions d'hectolitres en 2021 alors que la consommation se stabilise à 234 millions d'hectolitres. La France a particulièrement bénéficié du regain des échanges en termes de valeur exportée avec une augmentation de 27 % par rapport à 2020, soit une hausse d'environ 2,4 milliard d'euros de chiffre d'affaire. En volume, l'augmentation des exportations françaises est comparable à l'Italie (+ 7 %) mais certains pays comme l'Espagne ont connu des hausses encore plus importantes. Alors que la production mondiale se stabilise en 2021, les pays exportateurs ont su profiter du rattrapage post-Covid pour écouler des volumes importants qui n'avaient pas été consommés en 2020. Le rattrapage de la crise du Covid-19 n'a cependant pas entraîné de bouleversement dans le classement de la veille. L'année 2021 met en lumière la nécessité d'adaptation des pays suivis à de nombreux enjeux : la baisse tendancielle de la consommation depuis 2017, l'impact du changement climatique sur la filière ou encore la nécessité d'inclure la notion de développement durable.

Méthodologie de la veille

Analyser le contexte concurrentiel international, comprendre les forces et faiblesses des 13 filières viti-vinicoles mondiales les plus compétitives et anticiper leurs évolutions, tel est l'objet du travail de veille concurrentielle « Facteurs de compétitivité sur le marché mondial du vin », réalisé chaque année par FranceAgriMer, depuis 2000.

Les 13 pays producteurs de vin suivis dans la veille



Source : veille concurrentielle FranceAgriMer, 2022

La veille concurrentielle s'adresse avant tout aux professionnels, afin de les aider à mieux se positionner individuellement ou collectivement sur un marché de plus en plus ouvert et concurrentiel.

La démarche repose sur une approche globale et méthodique construite autour de six facteurs de compétitivité :

1. Le potentiel de production
2. La maîtrise des facteurs agro-climatiques
3. La capacité des opérateurs à conquérir des marchés
4. Le portefeuille des marchés et l'équilibre des flux
5. La capacité d'organisation de la filière et les investissements
6. L'environnement macroéconomique

Pour chacun de ces axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction de nombreux indicateurs de performance, permettant ainsi de les classer entre eux. La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 1 000 points.

Les résultats de la veille concurrentielle 2022, basés sur les dernières données disponibles (données 2021), sont présentés dans cette synthèse. La collecte des informations dans les pays producteurs a été confiée au cabinet AgrexConsulting. Par ailleurs, cette année, deux focus ont été réalisés. Le premier porte sur la question des flux logistiques sous deux aspects : l'aspect financier et le coût émission-carbone. Avec la crise sanitaire, les enjeux logistiques sont devenus centraux dans le commerce du vin. Plus encore, les flux logistiques jouent un rôle important dans l'impact carbone d'une bouteille de vin sur de nombreux facteurs (type de transport utilisé et distance avec les grands marchés de consommation notamment). Le but de ce focus est de déterminer les stratégies à développer pour chaque pays dans un cadre global de réduction de l'impact carbone sur le transport de vin. Le second focus se concentre quant à lui sur 8 pays challengers qui n'apparaissent pas dans la veille concurrentielle, mais qui seront probablement intéressants à suivre dans les prochaines actualisations de l'étude.

Résultats et analyse de la veille concurrentielle 2022

En l'absence de changement important dans la méthodologie, l'interrogation concernant l'évolution du classement tenait plutôt à la façon dont les pays sauraient gérer la période post-Covid.

Au global, le classement général de l'édition 2022 de la veille n'est pas bouleversé : le podium, comme le reste du classement restent stables.

Le podium de la veille 2022 évolue sensiblement

L'Italie perd sa première place et se retrouve troisième, au profit de la France désormais première mais surtout de l'Espagne qui se classe seconde, alors que cette dernière avait tendance à s'éloigner du duo de tête lors des précédentes veilles. Les scores de ces trois pays restent proches et très élevés, confirmant la dynamique historique de ces producteurs. L'Espagne devance désormais de 4 points l'Italie, alors qu'elle comptait 78 points d'écart avec le deuxième dans la veille 2021. La France première, et l'Italie troisième, ne sont séparées que par 15 points.

L'ensemble du classement général évolue sensiblement

Derrière le trio de tête, l'Australie gagne 2 places et se retrouve quatrième avec un nombre de points qui augmente fortement. L'Australie progresse tout particulièrement sur l'axe 1 « Potentiel de production » (+ 57 points vs 2020) et l'axe 3 « Potentiel pour conquérir des marchés » (+ 43 points). Les États-Unis est le pays qui progresse le plus aux côtés de l'Australie, avec un écart de 67 points avec la précédente veille. Tout comme l'Australie, les États-Unis progressent tout particulièrement sur l'axe 1 « Potentiel de production » (+ 50 pts vs 2020) mais aussi sur l'axe 2 « Maîtrise des facteurs agro-climatiques ». Ils distancent désormais nettement l'Australie et l'Argentine. C'est l'Allemagne qui est le plus pénalisée par les bonnes performances de l'Australie et des États-Unis, d'autant que son nombre de point est stable par rapport à la précédente veille (+1 point vs 2020). L'Allemagne se classe désormais 6^{ème} contre 4^{ème} dans la précédente veille. Tout

comme l'Allemagne, le Chili reste stable en nombre de points (- 9 points) mais perd 2 places au bénéfice de l'Australie et des États-Unis. L'Argentine demeure à la 8^e place du classement et est pénalisée par sa perte de 23 points dans l'axe 2 « Maîtrise des facteurs agro-climatiques ». Les 5 derniers pays de la veille concurrentielle sont l'Afrique du Sud, le Portugal, la Nouvelle-Zélande, le Brésil et la Chine. Le Portugal et la Nouvelle-Zélande perdent des points alors que les 3 autres pays poursuivent leur progression.

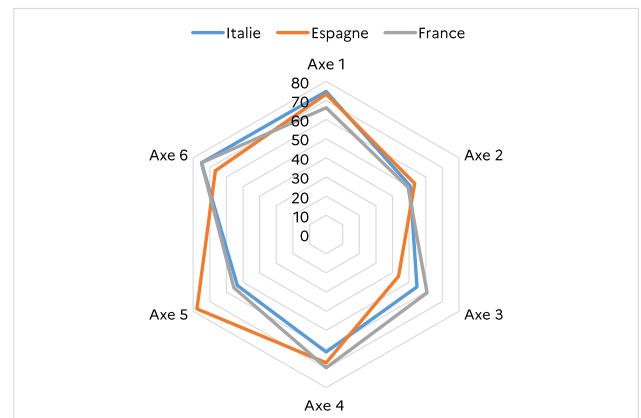
Au final, le classement de la veille 2022 (données 2021) est proche de celui de la dernière veille, confortant en réalité, une structuration des pays analysés en trois groupes.

Un trio de tête dont les positions ont tendance à se resserrer

Le classement 2022 a été particulièrement bénéfique à l'Espagne, qui dépasse désormais l'Italie alors qu'elle semblait décrocher du duo de tête dans la veille précédente.

- Sur l'axe 3 : la France continue de renforcer sa position auprès de ses marchés clients grâce à une image et notoriété très porteuses et des exports très valorisés. Elle demeure toutefois concurrencée par l'Italie en termes d'image.
- Sur l'axe 4 : la France a réalisé son meilleur volume d'exportation depuis 2007 mais demeure loin derrière l'Espagne et l'Italie.
- Sur l'axe 5 : la France bénéficie de son nombre d'IG élevé mais est largement dépassée par l'Espagne en matière de recherche vitivinicole.
- Sur l'axe 6 : la France jouit d'un pouvoir d'achat supérieur à ses deux concurrents du sud de l'Europe.

Profil radar des 3 pays leaders de la veille concurrentielle 2022



Source : veille concurrentielle FranceAgriMer 2022

Pour l'édition 2022, **la France** prend la première place du classement avec 627 points, à 11 points de l'Espagne deuxième. La France se classe 3^e sur l'axe « Potentiel de production » grâce à la croissance de la surface viticole française depuis 2011, d'autant plus que la France est désormais le premier pays en matière de superficie bio, devant l'Espagne et l'Italie. La France a cependant sur cet axe un écart important avec l'Espagne et l'Italie. En effet, la production 2021 a été historiquement faible au sein du vignoble français (- 18 % par rapport à 2020, à 37,6 millions d'hectolitres), à cause d'une vague de gel et d'une recrudescence des maladies cryptogamiques. Le taux de croissance annuel moyen de la production française sur 10 ans est en baisse de 1,1 %, contre + 1,4 % pour l'Espagne et + 3,1 % pour l'Italie. Cette faible production a impacté les rendements français qui s'établissent à environ 57 hl/ha, soit le plus bas niveau depuis 10 ans. Après 5 années de hausse consécutive du solde plantation-arrachage, ce dernier repart à la baisse en 2021. La France se classe 11^{ème} sur l'axe 2 consacré aux facteurs agro-climatiques. Le vignoble français bénéficie globalement d'un climat très favorable à la viticulture, avec de l'eau en quantité et dont certaines régions septentrionales bénéficient du réchauffement des températures. Malgré cela, la France est particulièrement pénalisée par les maladies qui touchent son vignoble, et plus particulièrement les maladies du bois. La fréquence des catastrophes naturelles est également élevée en France, bien que leur intensité ne soit pas aussi forte qu'en Afrique du Sud ou en Chine. La France passe de la première à la deuxième place

dans l'axe 3, derrière l'Australie. La France jouit toujours de la taille d'exploitation la plus importante parmi les pays européens (11 hectares en moyenne en 2021) mais avec un nombre d'exploitations en baisse de 17 %. L'image des vins français est particulièrement forte, avec des niveaux de valorisation très élevés (8,6 USD/L en moyenne en 2021). La France est également bien présente sur les marchés consommateurs les plus en croissance, mais moins que l'Italie ou l'Australie. La France est particulièrement bien positionnée sur l'axe 4 avec 160 points, notamment grâce à son important marché domestique de consommation ainsi qu'une position importante dans de nombreux pays clients. Les exportations françaises sont globalement diversifiées géographiquement. Cependant, sa consommation domestique a tendance à diminuer depuis plusieurs années, avec une accélération sur ces dernières années. La reprise du commerce mondial post-Covid a tout particulièrement bénéficié à la France, avec des exportations en valeur atteignant plus de 11 milliards d'euros en 2021.

L'économie de la filière est solide mais, au cours de la veille concurrentielle 2022, nous avons relevé des faiblesses persistantes et des signaux à surveiller, notamment sur l'axe « Climat et environnement », pour lequel la France enregistre de nouveau son plus mauvais classement lors de la veille 2021 (11^e). Les aléas climatiques sont de plus en plus récurrents et amplifient les difficultés des vignerons à maintenir l'état phytosanitaire du vignoble à un bon niveau. Les vignobles européens et le vignoble français, en particulier, ont comme défi commun de limiter d'une part les effets des aléas climatiques, tout particulièrement l'irrigation pour le vignoble français qui reste à ce jour l'un des pays où cette pratique est la moins répandue. Le niveau relativement faible des mutualisations est également à noter.

En 2021, l'Espagne se classe seconde, après plusieurs années à la troisième position. L'Espagne progresse tout particulièrement dans les axes 1, 2 et 3. Pour l'axe 1, malgré une année 2021 relativement faible en volume (-11 % par rapport à 2020), le taux de croissance annuel moyen de production augmente nettement (+1,4 % depuis 2012). Le vignoble espagnol reste

le premier vignoble mondial de cuve en superficie, malgré une tendance à la réduction sur ces dernières années. L'Espagne est également devenue seconde au niveau de la superficie en vigne de cuve biologique, devant l'Italie. La superficie en culture biologique de l'Espagne a progressé de 33 % sur ces 5 dernières années. Enfin, l'Espagne bénéficie toujours d'une main-d'œuvre relativement abordable par rapport à l'Italie ou la France (26,6 USD/h contre 45,5 USD/h pour la France). Sur l'axe 2, l'Espagne, à défaut d'être parmi les mieux classés, fait mieux que ses concurrents italiens et français. Globalement, le vignoble espagnol est moins soumis que ses voisins aux maladies de la vigne. Le vignoble espagnol, malgré ses besoins en eau supérieurs à ceux des vignobles français et italien, possède un système d'irrigation plus développé (45 % des surfaces sont irriguées, contre 30 % pour l'Italie et seulement 7 % pour la France). Cette bonne irrigation du vignoble permet de mieux résister aux périodes de sécheresse, plus présentes que chez ses 2 principaux concurrents. Au global, l'Espagne s'en tire également mieux en matière d'intensité des catastrophes naturelles. Sur l'axe 3, l'Espagne progresse en termes de points mais reste pénalisée par plusieurs indicateurs. C'est le cas pour la taille des exploitations, la plus faible de la veille (1,7 hectares en moyenne), qui réduit les possibilités d'économies d'échelle. L'Espagne, bien que premier exportateur en volume, est pénalisée par une valorisation très faible de ses vins (1,5 €/L en moyenne en 2021, contre 3,8 €/L pour l'Italie). Cette faible valorisation est liée au segment exporté (majoritairement des vins en vrac), mais aussi à une image et une notoriété moins importante que la France et l'Italie. L'image de l'Espagne demeure toutefois meilleure que beaucoup de ses autres concurrents. L'Espagne se classe 2^{ème} sur l'axe 4, malgré le fait qu'elle soit pénalisée par sa faible consommation, qui plus est en baisse (-1,2 % de TCAM 4 ans pour la consommation espagnole). Néanmoins, l'Espagne gagne des points sur ses volumes exportés : en 2021, elle a réalisé ses meilleures exportations en volume depuis 2015, avec près de 24 millions d'hectolitres exportés. Ces volumes importants sont également très diversifiés d'un point de vue géographique, avec 177 pays clients en 2021. Enfin, l'Espagne bénéficie tout particulièrement du nouvel

indicateur sur la part de e-shoppers : avec 93 % de e-shoppers, l'Espagne se classe première parmi les 13 pays de la veille. Enfin, le bon classement de l'Espagne lors de cette veille s'explique également par ses performances en matière de dynamique de la filière et des investissements. Elle bénéficie tout d'abord de structures de mutualisation importantes (70 % de la production de vin est faite par des coopératives). Mais surtout, l'Espagne est très investie en matière de recherche viti-vinicole, sur des domaines très variés (méthodes de vinification, tolérance des variétés de raisin au stress hydriques, marketing...).

→ **L'Espagne se positionne comme un solide 2^e lors de cette veille concurrentielle. Ses très bonnes capacités de production, soutenues par une bonne gestion des contraintes agro-climatiques, lui permettent d'excellentes performances à l'export malgré une consommation locale en forte baisse. L'Espagne est dotée d'une bonne image à l'internationale, mais encore en retrait par rapport à ses concurrents français et en italien. Avec la multiplication des certifications vertes, son vignoble compte désormais des superficies importantes converties en agriculture biologique. Ses coûts de main-d'œuvre sont très bas et ses entreprises commerciales sont très actives, ce qui lui assure une pénétration continue de nombreux marchés depuis plusieurs années. Enfin, la filière espagnole semble de plus en plus dynamique, portée par des recherches poussées dans de nombreux domaines.**

En 2021, l'Italie demeure le premier pays producteur au monde et poursuit sa tendance à la hausse depuis une décennie avec un taux de croissance annuel moyen de production de 3,1 % depuis 2012. Néanmoins, l'Italie a perdu sa place de 1^{er} dans la veille, et est désormais 3^{ème} derrière la France et l'Espagne. L'Italie continue de performer en matière de rendements, qui s'établissent en 2021 à plus de 80 hl/ha contre 57,6 hl/ha pour la France ou encore 44,1 hl/ha pour l'Espagne. Les parts de marché en valeur sont restées relativement stables pour l'Italie malgré la crise du Covid-19. Si la France est toujours 1^{ère} en 2021 avec 32 % de parts de marchés en valeur, l'Italie est seconde avec plus de 21 % de PDM, alors qu'elles étaient de 19 % en 2016. L'écart semble donc se réduire entre l'Italie

et la France en valeur. L'objectif stratégique à moyen terme de l'Italie est de valoriser le prix moyen de ses vins. Le succès du Prosecco et des autres vins effervescents italiens a contribué à augmenter le prix moyen des bouteilles italiennes vendues à l'export.

L'Italie profite également de ses excellentes capacités de production pour performer en volume à l'export, avec 20 % des parts de marché en 2021, nettement plus que la France (14 %) et qui se rapproche de l'Espagne (21 % de PDM). Ses capacités à l'exportation restent toutefois limitées par une taille moyenne des exploitations parmi les plus faibles des pays de la veille.

Cependant, l'Italie perd des points dans un nouvel indicateur de la veille, à savoir la part des e-shoppers. Ce nouveau mode d'achat, propulsé par la crise sanitaire, représente désormais 10 % des achats de vin. L'Italie ne compte que 70 % d'e-shopper, soit le niveau le plus faible aux côtés de l'Afrique du Sud et de la Chine, limitant la distribution des vins italiens à travers ces canaux. L'Italie est également pénalisée par la faiblesse de ses marques commerciales en comparaison avec des pays comme les États-Unis, mais aussi par des recherches vitivinicoles très faibles.

→ **L'Italie bien que désormais 3^e du classement de la veille, reste très proche de la France et l'Espagne en terme de points. Les capacités de production demeurent le point fort de l'Italie pour cette veille. L'Italie se fait dépasser dans certains indicateurs, comme pour les surfaces bios et la part de vignoble en agriculture biologique dans la surface totale.**

Un groupe de pays challengers fidèles composé à la fois de pays au profil producteur et de pays au profil d'exportateur

Derrière le trio de tête se retrouvent de manière constante, depuis 3 ans, cinq pays qui constituent le groupe des challengers.

Dans la veille concurrentielle 2022, l'Australie semble être l'une des grandes gagnantes dans le classement final. Dans la précédente version de la veille, l'Australie se classait 6^{ème} contre désormais 4^{ème}. En effet, ce pays avait souffert de divers facteurs entamant dans un premier temps sa production (aléas climatiques importants comme des incendies) mais aussi ses capacités

d'exportation (perte du marché chinois suite à une guerre commerciale). Les rendements australiens se sont établis en 2021 à 115 hl/ha, soit le second niveau le plus important derrière l'Afrique du Sud, compensant une légère perte de superficie par rapport à 2021 (-3%). En conséquence, le TCAM de production sur 10 ans demeure en croissance de 1,4%. De plus, l'Australie bénéficie de facteurs agro-climatiques très favorables pour la culture de la vigne. Les risques liés à l'eau sont maîtrisés grâce à un système d'irrigation sur la totalité des surfaces plantées. Les catastrophes naturelles sont globalement d'une intensité assez faible sur cette veille. L'Australie est classée 1^{ère} en matière de capacité des opérateurs à conquérir les marchés. La taille de ses exploitations est parmi les meilleures des pays de la veille (36,4 hectares en moyenne pour 2021). Elle se place en tête sur l'indicateur de présence sur les marchés à plus de 1% de croissance en 2021, démontrant que les efforts de la filière australienne ont été efficaces pour pallier la chute importante des volumes à destination de la Chine. Les exportations australiennes sont destinées à 80% vers des marchés en croissance, et se classent 4^{ème} en volume, derrière le Chili. Bien que le prix moyen à l'export des vins australiens est dans la moyenne basse des pays de la veille (avec 2,5 USD/L en moyenne) à cause d'une forte part des vins en vrac moins bien valorisés, le prix moyen pour les vins en bouteille est très élevé (4,74 USD/L). Au-delà des exportations, la filière australienne est aussi soutenue par une croissance élevée de sa consommation domestique, qui atteint +3,6% en TCAM sur 4 ans. Enfin, les marques australiennes restent l'une des grandes forces de ce pays, avec 15 grandes marques commerciales ou entreprises en 2021, devant les États-Unis.

→ Dans la veille 2022, l'Australie remonte à la 4^e place après des années difficiles. Ce pays a traversé plusieurs difficultés : d'abord une crise de la production à cause d'événements climatiques, puis des tensions à l'export suite aux tensions économiques et politiques avec la Chine qui ont fait chuter ses volumes exportés sur un marché qui était particulièrement porteur. Néanmoins, l'Australie a su retrouver des débouchés dynamiques à l'export et maintenir des niveaux de production

satisfaisants grâce à des rendements élevés. La consommation australienne est également en forte croissance sur ces 4 dernières années. Au final, l'Australie se positionne comme un solide challenger sur cette veille 2022, notamment en matière de concurrence à l'export.

Les États-Unis tombent à la 5^e place lors de cette veille 2022 malgré un gain de 64 points. Ce recul est surtout lié à une plus forte progression des pays concurrents.

En termes de potentiel de production, les États-Unis s'améliorent en 2021 par rapport à 2020. En 2019 et 2020, les États-Unis ont connu une période de solde négatif plantation-arrachage. En 2021, ce solde est positif et est même devenu le plus important de la veille (+8869 hectares). Après une année 2020 marqué par une forte perte de volumes, la production américaine retrouve des niveaux comparables à 2018 et 2019 avec 29,3 millions d'hectolitres. La superficie en production est en forte augmentation en 2021 (+6% par rapport à 2020, et +22% par rapport à 2011) avec des rendements supérieurs à 100 hl/ha. La superficie en vigne de cuve biologique, bien qu'éloignée du trio de tête, est très bonne. Les États-Unis sont toutefois pénalisés par un coût de la main-d'œuvre le plus élevé parmi les pays de la veille (48,8 USD/heure) et malgré les bonnes performances de production en 2021, la moyenne 3 ans est en baisse par rapport aux années précédentes. Dans l'axe 2, les États-Unis performant moins bien, notamment à cause de la sensibilité du vignoble aux maladies du bois. Le vignoble américain est également l'un des vignobles avec le niveau de pluviométrie le plus faible, mais l'irrigation est importante (75% du vignoble). Le vignoble est également régulièrement touché par des événements climatiques. En matière de conquête des marchés, le point faible des États-Unis provient principalement de la faible étendue de gamme proposée, qui se concentre surtout sur des vins haut de gamme au détriment des autres catégories. Cette concentration de la gamme semble limiter les possibilités d'exportations, les États-Unis n'étant pas assez présents sur les marchés les plus dynamiques en volume. À l'export, les volumes sont relativement peu importants (3,3 millions d'hectolitres) et en baisse de 10% par rapport à 2020. Le prix moyen à l'export est important, notamment pour les

vins en bouteille qui atteignent près de 8 USD/L. Les États-Unis se rattrapent toutefois par de très bonnes performances en matière de logistique, liées à la proximité des vignobles avec les grandes métropoles côtières et leurs infrastructures. Mais plus globalement, le marché américain est un marché de consommation, avec 33,1 millions d'hectolitres consommés en 2021, largement supérieur à tous les pays de la veille. La production nationale n'est en effet pas assez importante pour satisfaire la demande.

→ Dans la veille 2022, les États-Unis retrouvent des capacités de production importantes grâce à des surfaces en production qui augmentent, et des rendements toujours élevés. Malgré une belle valorisation à l'export, les États-Unis ne disposent pas suffisamment de volumes pour satisfaire à la fois leur marché national particulièrement important et les marchés étrangers.

L'Allemagne a gagné 10 points par rapport à la précédente veille, mais elle se voit dépasser par l'Australie et les États-Unis qui ont particulièrement bien performé en 2021. Elle se classe désormais 6^e, sans pour autant avoir réduit ses capacités de challenger.

L'Allemagne gagne surtout des points dans la conquête des marchés, et a tendance à perdre quelques points sur les autres axes de la veille. La production allemande est en baisse de 11 %, le taux de croissance annuel moyen de production sur 10 ans étant également dans le négatif (-0,5 %). Cette baisse de la production semble plus s'expliquer par des événements climatiques plus que par une dégradation des facteurs de production qui restent stables en 2021. En effet, la superficie du vignoble est quasi-stable en 2021 par rapport à 2020, avec un solde de plantation-arrachage en très léger recul. Les rendements restent élevés bien qu'en légère baisse, à 92,2 hectolitres par hectare. Le coût de la main-d'œuvre reste le plus élevés d'Europe de l'Ouest à 45,3 USD/h. En matière de facteurs agro-climatiques, l'Allemagne bénéficie d'une certaine stabilité des températures et de la pluviométrie, générant un climat de plus en plus opportun à la culture de la vigne. Malgré tout, le vignoble allemand reste sujet aux maladies cryptogamiques du fait de la situation septentrionale de son vignoble. L'Allemagne

améliore cependant ses performances en matière de conquête de marchés extérieurs. En effet, l'Allemagne propose une bonne étendue de gamme. L'Allemagne a su tirer profit des marchés en croissance en 2021, en se positionnant notamment sur certains marchés européens et américains. Elle joue également un rôle de réexportateur, lui permettant d'améliorer ses performances en tant qu'exportateur de vin, grâce à un indice de performance logistique particulièrement haut. Son réseau autoroutier dense et ses grands ports lui permettent une distribution efficace des vins que ce soit sur son territoire ou à destination de marchés étrangers. La structure du vignoble allemand est cependant paradoxale : malgré un nombre important de structures de mutualisation, la taille moyenne des exploitations reste assez faible (6,8 hectares en 2021). Elle peut toutefois compter sur un marché intérieur de consommation parmi les plus grands du monde, doté d'une capacité d'achat considérable.

→ Dans la veille 2022, l'Allemagne continue de performer en matière d'organisation et dans ses résultats économiques. À cela s'ajoutent des atouts naturels, comme sa situation au cœur de l'Europe ou bien les conditions climatiques qui donnent de nouvelles possibilités à sa viticulture. En attendant, l'Allemagne, premier importateur de vin du monde en volume, a pu développer une industrie de services qui concerne aussi la viticulture : stockage, embouteillage, distribution, promotion et même commercialisation. L'ensemble de ces prestations lui permet d'être une place de marché qui progresse un peu plus chaque année. L'Allemagne a su se mettre au service des producteurs de vin européen. Cette activité profite à sa viticulture et à ses vigneron.

Le Chili perd 2 places lors de cette veille 2022 en finissant 7^e. Comme l'Allemagne, le Chili ne perd que très peu de points mais est dépassé par l'Australie et les États-Unis.

Sur l'axe 1, le Chili enregistre en 2021 une moyenne de production sur trois ans en augmentation par rapport à 2020, avec près de 13 millions d'hectolitres, soit son plus haut niveau connu dans l'historique de la veille. Les superficies en production restent stables mais les

surfaces en vigne de cuve biologique demeurent faibles (4408 hectares en 2021). La production chilienne est tirée par une forte progression des rendements qui atteignent 96,9 hl/ha (+ 8 % par rapport à 2020). Malgré des bonnes conditions climatiques sur cette année, le Chili souffre cependant de catastrophes naturelles d'une intensité forte. La taille des exploitations chiliennes est relativement faible par rapport à d'autres pays avec 10,6 hectares en moyenne. En matière de conquête des marchés, le Chili est également pénalisé par une étendue de gamme concentrée sur un seul segment de marché. De plus, malgré la très bonne image des vins chiliens, la filière viticole n'a pas réussi à se diversifier sur les marchés les plus dynamiques en 2021. Enfin, le Chili est pénalisé en matière logistique à cause d'une géographie compliquant le transport des marchandises par voie routière. Cela pénalise la filière chilienne d'autant plus que cette dernière est très dépendante des marchés étrangers, à cause d'une faible part de la consommation de vin par rapport à la production du pays (19 %, à la dernière position).

Enfin, l'**Argentine** se classe comme un challenger possible notamment grâce à un potentiel de production élevé. Les conditions climatiques y sont favorables, le vignoble est en croissance. Cependant, les vins argentins restent encore des vins faiblement valorisés, en vrac et à destination de l'Europe, freinant ainsi sa progression en tant que challenger de taille.

Des outsiders qui progressent, mais ne sont pas encore en mesure de jouer les premiers « rôles »

Les 6 pays suivant sont des outsiders qui restent à l'écart des pays leaders, mais qui participent à la compétition sur des marchés spécifiques.

C'est le cas pour la **Nouvelle-Zélande**, avec sa production de Sauvignon ou encore pour le **Portugal**, en cultivant la diversité de ses cépages. D'autres peuvent s'appuyer sur certaines spécificités en faveur de leur viticulture, comme l'**Afrique du Sud**, à travers ses relations historiques avec les Pays-Bas ou le Royaume-Uni ; comme la **Chine** ou le **Brésil** par la taille potentielle de leur marché intérieur. En parallèle, la Chine et le Brésil tentent d'exister comme de nouveaux pays producteurs de vin, mais une grande partie de leurs vignobles reste pour

l'instant orientée vers la production de raisin de bouche.

Conclusion

Cette année, la veille concurrentielle a été marquée par le rattrapage de la crise sanitaire qui a profité aux grands pays exportateurs de vin. Les échanges mondiaux de vin se sont redressés, ainsi que de la valeur exportée a atteint des niveaux historiques pour de nombreux pays. Au-delà de ces conditions bien meilleures qu'en 2020, des défis majeurs se présentent à tous les pays, qui sont à la fois des obstacles à franchir et des opportunités en termes d'avantage compétitif.

Premièrement, après un mouvement tendanciel à la modération de la consommation de vin dans le monde, cette dernière se développe, favorisée par l'accélération de la démographie et par le développement de la population des classes aisées. Mais ce mouvement tend à s'essouffler. En effet, en 2021, la consommation mondiale de vin se stabilise et évolue sur des niveaux historiquement bas. Plus largement, l'industrie viticole aura à s'adapter aux nouveaux modes de consommation induits par les bouleversements culturels et sociaux. Au-delà du « vin », les changements climatiques, environnementaux, sociaux favorisent aussi l'essor de boissons concurrentes (sans alcool, comme les thés et les infusions d'herbes, mais aussi avec alcool, tels que la bière, notamment artisanale ou encore les cocktails à base spiritueux). La digitalisation du secteur est devenue essentielle depuis la crise du Covid-19. Cela se traduit notamment par un recours accru au e-commerce dont les ventes augmentent à hauteur de deux chiffres pour de nombreux marchés importants comme l'Allemagne ou encore la Chine.

D'autre part, les pays de la veille se trouvent aujourd'hui fortement confrontés au changement climatique. Ce dernier impacte désormais de manière marquée les récoltes depuis 2015. En effet, les récoltes mondiales ont désormais tendance à connaître une forte variabilité d'une année sur l'autre, comme en témoigne la récolte française particulièrement faible. Bien que plutôt favorable aux vignobles septentrionaux, le changement climatique impose également une adaptation de l'ensemble

vignobles face aux défis qu'elle impose, comme l'augmentation des aléas climatiques ou la nécessité de mettre en place des systèmes d'irrigation dans des pays qui n'avaient pas encore besoin.

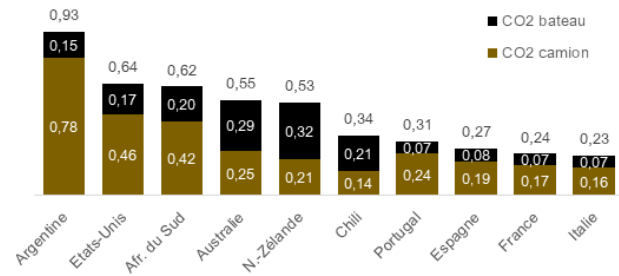
Focus logistique

Dans un contexte mondial de perturbation des chaînes d'approvisionnement et d'objectif de réduction de l'impact carbone, les enjeux logistiques jouent désormais un rôle central pour la filière vin.

Le focus logistique a permis d'estimer la distance moyenne pondérée du transport d'une bouteille de vin depuis les pays de production vers les 9 principaux pays de consommation. Cet indicateur permet de mettre en avant que les vins des pays européens, proches des principaux marchés de consommation, parcourent en moyenne des distance jusqu'à 5 fois moins importantes que des pays comme la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud ou encore l'Australie.

Les distances par rapport aux grandes zones de consommation n'est pas le seul facteur impactant le bilan carbone d'une bouteille de vin lors du transport. En effet, les émissions diffèrent selon le type de transport choisi, le bateau émettant en moyenne moins de CO2 au kilomètre qu'un camion. Ainsi, les régions viticoles les plus éloignées des grands ports sont pénalisées par rapport à des régions plus lointaines mais qui utilisent durant leur transport principalement le bateau.

Empreinte carbone d'une bouteille de vin depuis le pays de production vers les 9 principaux pays de consommation (en gramme de CO2)¹



Sources : Veille concurrentielle 2022, FranceAgriMer

Cela est particulièrement le cas pour l'Argentine dont les zones de production sont éloignées des grands ports d'expédition, bien que la distance parcourue de leurs vins soit plus faible que pour d'autres pays comme la Nouvelle-Zélande. Á l'inverse, les pays européens, malgré le fait que les vins soient majoritairement transportés par camion, sont bien plus proches des grands marchés consommateurs et sont donc peu émetteurs de CO2 en moyenne par bouteille.

Face à ces enjeux d'émission, les gouvernements des différents pays producteurs de vin ont développé ou développent des mesures afin de limiter l'impact carbone du transport des marchandises exportées.

La France compte limiter l'empreinte carbone des transporteurs par deux moyens : la taxation carbone, afin d'encourager les transporteurs à moderniser leurs équipements, mais aussi par la réduction de la vitesse des bateaux.

L'Espagne mise sur l'amélioration des rendements énergétiques des navires en récupérant la chaleur résiduelle des moteurs, avec pour objectif de réduire de 20 % la consommation de carburant. **Le Portugal** et **la Nouvelle-Zélande** souhaitent également utiliser les moyens de transports existants mais en incitant à l'utilisation de carburants moins polluants, comme les biocarburants.

Les États-Unis visent quant à eux à limiter les émissions de CO2 en repensant les systèmes

¹ Note : Les quantités de CO2 produites par le transport d'une bouteille de vin ont été pondérées par la consommation relative à chaque pays importateur

logistiques, avec l'électrification des ports, l'utilisation de véhicules zéro émission ou encore l'utilisation de relais routiers.

Enfin, **le Chili** a opté pour une solution dite de « Couloirs écologiques », en collaboration avec Maersk. Ce projet vise à déterminer les couloirs de transports les plus efficaces, en prenant en compte différents facteurs (types de véhicules, intensité d'émission...). Le choix de couloirs plus efficaces et l'utilisation de transports moins polluants devrait permettre au Chili de décarboner son industrie maritime.

Focus pays challengers

Dans ce focus, sont étudiés huit filières nationales dont les caractéristiques pourraient potentiellement les rendre intéressantes à suivre dans les prochaines actualisations de cette veille : Autriche, Bulgarie, Canada, Hongrie, Inde, Royaume-Uni, Russie et Suisse.

L'Autriche est l'un des pays les plus dynamiques en termes d'exportations parmi les pays sélectionnés. En effet, les exportations autrichiennes ont augmenté de 50 % entre 2012 et 2021. Les exportations ont représenté en 2021 740 000 hl pour 217 millions d'euros de chiffre d'affaire. Ces bonnes performances sont soutenues par une bonne valorisation des vins blancs, dont le prix moyen a atteint 2,92 €/L en 2021. Les vins autrichiens s'exportent principalement dans les pays limitrophes (Allemagne, Suisse, Scandinavie) mais aussi en Amérique du Nord. La filière a misé notamment sur les vins biologiques, et bénéficie pour son développement de 14 millions d'euros de la part de l'Union européenne.

La Hongrie est un producteur de vin important avec plus de 57 000 hectares de vignes de cuve en 2021 (- 11 % depuis 2016). En 2007, un plan de restructuration de la filière a été lancé afin d'améliorer la qualité des vins hongrois. Néanmoins, le prix moyen reste faible (moins de 1 €/L en moyenne entre 2017 et 2021).

La Bulgarie est un pays doté d'une grande diversité de vignobles et de cépages. Elle est dotée de 45 % de micro-exploitations et très petites exploitations. Les grandes exploitations

vinicoles représentent seulement 6 % de ces entreprises mais 64 % des surfaces bulgares. Les cépages locaux représentent plus de 30% du vignoble bulgare. Pour pallier le manque de compétitivité des vins bulgares, le ministère de l'Agriculture a lancé une Stratégie nationale du développement du secteur vitivinicole 2022-2027, soutenu par les fonds FEDER de l'Union Européenne.

En 2021, **la Russie** est le onzième producteur de vin au monde. Les surfaces russes cultivées en raisin de cuve représentent moins de 100 000 ha principalement dans le Caucase et en Crimée. En 2020, la nouvelle législation russe avait pour but de réduire la concurrence internationale sur son marché afin de permettre de créer une autosuffisance de ce dernier. La situation politique actuelle rend les stratégies russes annoncées très incertaines en termes de plantation, de production, de consommation et d'importation.

Le Canada est planté en totalité en raisin de cuve. Les deux tiers de la production proviennent de l'Ontario, un quart de la Colombie britannique. La production canadienne est restée globalement stable depuis 10 ans et permet de couvrir seulement entre 10 et 20% de la consommation intérieure. Il y a des flux (raisins-vins) entre le Canada et les États-Unis qui perturbent l'analyse statistique, mais qui démontrent le dynamisme commercial et industriel de ce pays.

La Suisse bénéficie d'une production très stable depuis deux décennies (600 000 hectolitres) sur environ 15 000 ha. Néanmoins, la production nationale ne suffit pas à répondre à la demande intérieure. Ainsi plus de 75 % des vins consommés en Suisse sont importés Les vins exportés/réexportés sont exclusivement du haut de gamme en bouteille.

L'Inde dispose de 150 000 hectares de vignes, dont seulement 1,6 % est destiné à la production de vin. Les vins indiens représentent 85 % de la consommation nationale, les vins étrangers étant pénalisés par des droits de douanes très élevés, très opaques et très variables d'une région d'Inde à une autre. La consommation se cantonne pour le moment à 3 millions de consommateurs pour moins de 30 millions de bouteilles. Mais la

nouvelle classe moyenne devrait tirer la consommation d'alcool vers le haut.

Le Royaume-Uni est un grand consommateur de vin mais 99,5 % des vins consommés au Royaume-Uni sont importés. Le climat des îles britanniques est assez frais et souvent un peu humide pour être vraiment adapté à la viticulture. En revanche, le sol crayeux du Sud de l'Angleterre permet de développer une production de vins effervescents. Le vin britannique est commercialisé à 90 % sur le marché intérieur, mais il trouve progressivement une place sur les marchés scandinaves. Il est à noter que les îles britanniques sont encore positionnées en hub portuaire pour les flux de vins malgré le Brexit.

Rédaction : AgrexConsulting / FranceAgriMer

Renseignements : nans.brochart@franceagrimer.fr

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR